

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le

S²LO

ID : 974-249740101-20250605-2025_061_BC_12-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 juin 2025

Nombre de membres en exercice : **16** **L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DEUX JUIN** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en
Nombre de présents : 13
Nombre de représentés : 3
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_061_BC_12
Octroi de la dotation annuelle à
l'Ecole Artistique Intercommunale de
l'Ouest au titre de l'exercice 2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
27 mai 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
09/06/2025

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025 061 BC 12 : OCTROI DE LA DOTATION ANNUELLE À L'ECOLE ARTISTIQUE INTERCOMMUNALE DE L'OUEST AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

Le Président de séance expose :

I/ Contexte

Par délibération n°2013-043/C3-015 du 24 juin 2013, le Conseil Communautaire a validé la création d'une régie autonome personnalisée, la Régie d'Enseignements Artistiques (REA), pour la mise en œuvre et la gestion de la politique d'enseignement artistique du Territoire de l'Ouest.

La politique culturelle relative à l'enseignement artistique, mise en œuvre par la REA repose sur cinq grandes orientations :

- Prendre en compte les multiples composantes de la société réunionnaise ;
- Favoriser le développement de la créativité et de l'emploi sur son territoire ;
- Favoriser la cohésion sociale ;
- Permettre une véritable accessibilité aux pratiques artistiques et culturelles ;
- Développer un projet d'éducation artistique et culturelle par le sensible.

En 2018, la Régie d'Enseignement Artistiques a entamé une importante restructuration administrative et financière avant d'aborder en 2019 la structuration du volet pédagogique du projet de l'Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO).

L'offre pédagogique de l'EAIO se veut, depuis son origine, novatrice et construite sur des programmes portés par des structures du bassin de l'Ouest. Elle puise sa force dans sa singularité et son originalité tout en répondant à la demande croissante de la population d'une « culture plaisir », ou encore d'une « culture loisir ».

Suite à une phase complexe liée à la pandémie de Covid-19, l'année 2023 a été marquée par un important rayonnement culturel et par l'ouverture du Centre Françoise Lallemant à Plateau-Caillou, qui accueille l'équipe de l'EAIO, et renforce l'offre et la structuration de l'école.

Par délibération n°2023_086_CC_15 du 25 septembre 2023, le nom « Régie autonome et personnalisée pour les Enseignements Artistiques » a été remplacé par « École Artistique Intercommunale de l'Ouest ».

Après une année 2024 marquée par la structuration administrative de l'école, un effectif renforcé d'élèves accueillis et d'artistes enseignants, et l'installation de son nouveau siège social à Plateau-Caillou, l'année 2025 est consacrée à la poursuite de la structuration du projet pédagogique et artistique de l'école, à la consolidation et à l'amélioration de la gestion des ressources et au renforcement de la communication.

En 2025, une convention d'objectifs et de moyens 2025-2029 sera signée en vue de renforcer le suivi et l'évaluation des actions de l'EAIO. Elle fixe les engagements des deux parties, prévoit une

instance de dialogue formalisée et renforce le pilotage de la politique par le suivi d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs de réalisation et d'

II/ Bilan de l'année 2024

L'année 2024/2025 en chiffres

L'activité de l'école, conformément aux orientations prévues dans les débats d'orientations budgétaires, s'est déclinée sur l'ensemble du territoire intercommunal autour d'un réseau d'intervenants spécialisés dans les 5 grands domaines artistiques que porte l'école.

Afin de répondre à sa mission première et à la demande croissante du territoire pour l'enseignement artistique, l'EAIO a pu s'appuyer sur son réseau composé de 69 intervenants ainsi répartis :

Domaine	Intervenants
Musique	35
Théâtre	5
Danse	7
Arts Visuels	7
Cirque	3
PEAC	12
TOTAL	69

Par sa présence sur l'ensemble du territoire et sa dynamique de proximité, l'EAIO a pu proposer une offre d'enseignement à 904 publics volontaires (873 publics volontaires prenant des cours à l'EAIO et 31 en harmonie au collège).

Elle a assuré la continuité de ces actions entreprises auprès du public autrement capable, avec ces partenaires (EPSMR, association Claire Joie, etc.) permettant à 101 élèves de bénéficier de l'offre d'enseignement artistique.

L'EAIO a aussi concentré ses efforts et sa présence en milieu scolaire sur le périmètre du Territoire de l'Ouest par le biais de 13 programmes (arts visuels, danse, musique, théâtre) et toucher ainsi plus de 2 500 élèves. Ces actions sont prioritairement déployées dans les zones des Hauts, l'offre culturelle y étant moins présente.

Pour ce faire, en 2024, les activités ont été dispensées dans 31 lieux de pratique

COMMUNE	NOM	TYPE	MODALITE
LA POSSESSION	Case Saint-Laurent	Communal	MAD Gratuite
LA POSSESSION	Case Terrain de Sel	Communal	MAD Gratuite
LA POSSESSION	Case Camp Magloire	Communal	MAD Gratuite
LA POSSESSION	Espace Culturel Heva	Communal	MAD Gratuite
LA POSSESSION	KAZ FAMI	Communal	MAD Gratuite
LA POSSESSION	Centre Nelson Mandela	Communal	MAD Gratuite
LE PORT	Collège Edmond Albius	Etablissement scolaire	MAD Gratuite
LE PORT	Collège Jean Le Toullec	Etablissement scolaire	MAD Gratuite
LE PORT	Théâtre sous les arbres	Privé	MAD Payante
LE PORT	Village TITAN	Privé	MAD Gratuite
SAINT-LEU	Dojo du Plateau	Communal	MAD Gratuite
SAINT-LEU	MdQ Bois Nèfles	Communal	MAD Gratuite
SAINT-LEU	MdQ Camélias	Communal	MAD Gratuite
SAINT-LEU	MdQ Grand Fond	Communal	MAD Gratuite
SAINT-LEU	MdQ l'Etang	Communal	MAD Gratuite
SAINT-LEU	MdQ Pêcheurs	Communal	MAD Gratuite
SAINT-LEU	Média. Roger Poudroux	Communal	MAD Gratuite
SAINT-LEU	Collège Marcel Goulette	Etablissement scolaire	MAD Gratuite
SAINT-LEU	Médiathèque Baguett	Communal	MAD Gratuite
SAINT-PAUL	CAFL	Intercommunal	MAD Gratuite
SAINT-PAUL	Lycée Evariste de Parny	Etablissement scolaire	MAD Gratuite
SAINT-PAUL	Claire Joie	Privé	MAD gratuite
SAINT-PAUL	EPSMR	Privé	MAD gratuite
SAINT-PAUL	Kazkabar	Privé	MAD gratuite
SAINT-PAUL	Le Hangar	Privé	MAD Payante
SAINT-PAUL	Lespas Danse	Privé	MAD Payante
SAINT-PAUL	Studio Artmazone	Privé	MAD Payante
SAINT-PAUL	Studio la kaz bwadnéf	Privé	MAD Payante
TROIS-BASSINS	L'Alambic	Communal	MAD Gratuite
TROIS-BASSINS	Collège Trois Bassins	Etablissement scolaire	MAD Gratuite
TROIS-BASSINS	LENA	Intercommunal	MAD Gratuite

*MAD= Mise à disposition

Afin de structurer l'approche pédagogique, un travail important a été réalisé pour aboutir à la création de référentiels, notamment en musique, qui seront intégrés progressivement à l'enseignement.

L'offre pédagogique de l'école s'appuiera à terme sur des référentiels adaptés, élaborés en étroite collaboration avec les artistes pédagogues.

Ces outils fondamentaux, construits grâce à leur expertise de terrain et leurs retours pratiques, visent à garantir une cohérence pédagogique pour les disciplines enseignées. Ils permettront d'ancrer notre enseignement dans la réalité des besoins des élèves et les spécificités de nos lieux de pratique, assurant ainsi une formation de qualité et pertinente.

Le nouvel équipement constitue un lieu de pratiques qui vient compléter l'offre existante dans le réseau et permet encore d'augmenter la capacité d'accueil. Les premiers ateliers de pratique ont été mis en place en février 2024. Cette rentrée partielle a permis d'éprouver les locaux, la gestion et l'accueil des élèves. 280 élèves sont accueillis, dont 21 en arts visuels et 259 en musique.

Première rentrée scolaire pleine et venue de René Lacaille

Le 11 septembre 2024, l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO) a célébré une rentrée marquante dans son nouveau siège à Plateau Caillou, en présence de figures emblématiques telles que René Lacaille, venu fêter ses 70 ans de carrière à La Réunion. Cet événement a été l'occasion de rendre hommage à l'artiste à travers des prestations d'élèves et de lui remettre son portrait.

Ce moment fort a aussi permis de dévoiler la nouvelle identité visuelle de l'EAIO, symbolisant ses cinq disciplines artistiques et son ancrage territorial.

Master class

Dans le cadre du Festival Jazz en l'Air et d'un partenariat avec les Téat départementaux, deux artistes américains engagés dans le mouvement « Black lives matter », Christie Dashiell à la voix et Federico Gonzales Pena au piano/clavier ont réalisé une master class au Centre Artistique Française LALLEMAND le vendredi 19 avril 2024.

Le « Battle Artistique Intercommunal de l'Ouest » BAIO le 23 juin 2024

A chaque fin d'année scolaire, le travail des élèves est valorisé lors des restitutions. Plus de 10 restitutions ont eu lieu dans différents de lieux de pratiques.

La première édition du Battle Artistique Intercommunale de l'Ouest (BAIO), organisée par l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO), s'est tenue le dimanche 23 juin 2024 au Jardin d'Eden à Saint-Paul. Cet événement de clôture de fin d'année a rassemblé plus de 300 personnes, dans une ambiance conviviale, festive et familiale.

Pensé comme un moment de valorisation des talents artistiques du territoire, ce battle a réuni les élèves danseurs de l'EAIO accompagnés en live par les musiciens enseignants de l'école. Cette performance conjointe a offert une énergie authentique et un lien fort entre musique et danse, confirmant la volonté de l'EAIO de proposer une pédagogie vivante, ancrée dans le faire-ensemble.

Portée par l'artiste et intervenant Nicolas Hoarau alias ROOTS, cette initiative a également permis de renforcer les liens inter-écoles, puisque le BAIO a été ouvert aux autres écoles du territoire, accueillant des crews invités tels que Break des Docks et Lafami, etc. Cette dynamique de partenariat traduit la volonté constante de l'EAIO de favoriser la coopération artistique.

Parallèlement aux battles, le public a pu profiter de showcases de danse, d'un atelier graffiti animé par l'artiste One Shoz. Un espace de restauration convivial était également proposé.

Ce fut un véritable succès, salué à la fois par le public, les participants et les partenaires présents.

III/Enjeux et perspectives pour l'année 2025

- **La signature d'une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle Territoire de l'Ouest/EAIO**

En 2025, une convention d'objectifs et de moyens sera signée en vue de renforcer le pilotage de la politique d'enseignements artistiques du Territoire de l'Ouest et le suivi des actions menées par l'EAIO. Elle fixe, pour la période 2025-2029, les engagements des deux parties en termes de réalisation, de soutien financier et de modalités de collaboration. Elle prévoit un dialogue de gestion inscrit dans un cadre formalisé, ainsi que le suivi d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs annuels de réalisation et de résultat.

- **Le développement de la structuration pédagogique**

Afin de répondre à l'ambition d'excellence culturelle du Territoire de l'Ouest, l'EAIO vise à proposer une offre d'enseignement artistique basée sur l'accessibilité géographique, tarifaire et pédagogique. L'offre proposée comporte deux volets : une offre « loisirs » (à la carte) et une offre d'enseignement sous la forme d'un cursus de plusieurs années à raison de 3 ou 4 heures par semaine.

En 2025, l'école vise la valeur cible de plus de 1000 inscrits.

La **capacité d'accueil** prévisionnelle 2025-2026 est répartie comme suit :

- En public volontaire : 1185 élèves et 101 élèves autrement capables
- En milieu scolaire : 2500 élèves touchés
- En stages vacances : 145 élèves

Publics cibles :

- ✓ Jeunes à partir de 8 ans, adolescents, adultes
- ✓ Public des Hauts
- ✓ Publics des quartiers prioritaires
- ✓ Publics en situation de handicap et en milieu spécifique
- ✓ Public scolaire

Une attention particulière sera portée au développement d'une pédagogie inclusive et adaptée aux publics en situation de handicap, qui représentent 6 % des publics volontaires de l'EAIO. Une première formation de sensibilisation a eu lieu en 2024.

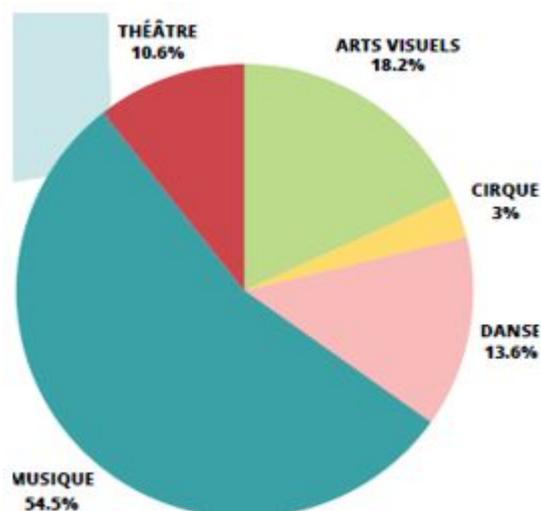
Parallèlement, dans une démarche de démocratisation culturelle et afin d'assurer une égalité d'accès aux pratiques artistiques, l'EAIO poursuit ses efforts de d'identification des lieux de pratiques adaptés en étroite collaboration avec les communes en vue d'équilibrer l'offre sur le territoire.

Contenu des programmes :

L'EAIO propose des programmes pédagogiques se déclinant en plusieurs disciplines ayant pour thématique :

THEATRE	DANSE	CIRQUE	MUSIQUE	ARTS VISUELS
<ul style="list-style-type: none"> • Art dramatique • Expression scénique 	<ul style="list-style-type: none"> • Breakdance • Contemporaine • Hip-Hop • Maloya • Danse intégrante 	<ul style="list-style-type: none"> • Acrobatie • Art clownesque • Equilibrisme • jonglerie 	<ul style="list-style-type: none"> • Batterie • Chant • Chorale • Clarinette • Guitare • M.A.O. • Percussions • Piano • Saxophone • Initiation instrumentale • Formation musicale • Trombone • Trompette • Ecriture et composition • Djing • Atelier musiques actuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Arts plastiques • Broderie • Dessins • Modelage • Peinture • Street Art

Tableau de répartition des enseignements par discipline :



LIEUX DE PRATIQUE – année scolaire 2025-2026			
COMMUNE	NOM		
LA POSSESSION 117 élèves	Salle Ostinato	Communal	MAD
	Centre Social Kaz Fami	Communal	MAD
	Case Terrain de Sel	Communal	MAD
	Case Saint Laurent	Communal	MAD
	Centre Socioculturel Nelson Mandela	Communal	MAD
	Case Camp Maqloire	Communal	MAD
	Médiathèque Héva	Communal	MAD
Le PORT 100 élèves	Collège Jean Le Toulec	Etablissement Scolaire	MAD
	Village Titan	Communal	MAD
	Théâtre sous les arbres	Privé	MAD
SAINT-PAUL 873 élèves	Atelier Art Ma Zone	Privé	Payant
	Claire Joie	Privé	MAD
	EPSMR	Privé	MAD
	Kazkabar	Privé	Payant
	Centre Artistique F. Lallemand	Intercommunal	-
	Le Hangar	Privé	Payant
	Lespas Culturel Leconte Delisle	Privé	Payant
	Lycée Evariste De Parny	Etablissement Scolaire	MAD
	Studio kaz Bois de nèfles	Privé	Payant
TROIS-BASSINS 110 élèves	Collège de Trois Bassins	Etablissement Scolaire	MAD
	LENA	Intercommunal	MAD
SAINT-LEU 102 élèves	Collège Marcel Goulette	Etablissement Scolaire	MAD
	Maison de Quartier Bois de Nèfles	Communal	MAD
	Maison de Quartier Grand Fond	Communal	MAD
	Auditorium Médiathèque Bagueff	Communal	MAD
	Maison de Quartier Camélias	Communal	MAD
	Maison de Quartier Cité Pêcheurs	Communal	MAD
	Maison de Quartier L'Etang	Communal	MAD
	Médiathèque Roger Poudroux	Communal	MAD
Dojo Le Plateau	Communal	MAD	

Afin de compléter l'offre, l'EAIO organise également durant les petites vacances scolaires, des stages pour les élèves et/ou le grand public désirant se perfectionner ou découvrir une discipline.

En 2025, la poursuite de la structuration pédagogique se traduit par :

- L'élaboration du projet pédagogique et du projet d'établissement qui en découle
- La création d'une offre de formation pré professionnelle sur des thématiques spécialisées (arrangement d'orchestre) permettant de répondre à un besoin des artistes pédagogues et de renforcer les recettes de la régie et d'optimiser l'utilisation des locaux
- Le développement de l'offre en arts visuels pour répondre aux besoins du secteur en termes de cursus progressif et adapté

- L'optimisation des ressources matérielles, techniques et humaines

En 2024, les travaux du Centre Artistique Françoise Lallemand se sont achevés. L'exploitation est en totalité confiée à l'EAIO.

Un travail d'inventaire, de remplacement, de maintenance du matériel, mais aussi de définition de procédures internes de gestion est en cours. L'ensemble du parc informatique a été remplacé, et du matériel scénique et technique mobile a été acquis. L'équipement et l'aménagement ont été complétés en 2024, notamment en matière de mobilier, de matériel de gestion, de redimensionnement du parc informatique. Le gardiennage constitue une nécessité et représente un poste de dépenses important.

Il s'agit maintenant de maintenir le bâtiment à son niveau d'équipement structurel et technique optimal.

Enfin, les moyens humains se sont renforcés avec 7 nouveaux recrutements en 2024, portant l'effectif à 17 personnes en septembre 2024. Afin d'assurer la gestion de l'établissement tout en

assurant l'enseignement en réseau, il est prévu de consolider les emplois existants, le recrutement de nouvelles compétences et le développement des compétences des agents en poste. Le caractère atypique de la gestion d'une école nécessite le développement de compétences adaptées.

Tableau de synthèse du personnel de l'EAIO :

Direction 2 agents	Directrice Chargée de communication
Pôle pédagogique et artistique 6 agents	1 responsable 2 coordonnateurs 2 assistants 1 enseignant en arts visuels
Pôle moyens généraux 6 agents	1 responsable 2 agents techniques polyvalents 1 assistante d'accueil 2 régisseurs
Pôle administratif et financier 3 agents	1 responsable 2 agents administratifs et comptables

- Le renforcement de la communication interne et externe

L'année 2024 a été celle de la refonte de l'identité visuelle de l'EAIO et de la validation du logo. Il devra être décliné sur tous les supports de communication. L'enjeu d'une information claire et accessible à tous les types de publics guidera le travail de la communication en 2025.

De manière générale, l'EAIO, qui est en plein développement, doit continuer à tisser davantage de liens avec les associations, les artistes et les acteurs économiques. Afin d'équilibrer l'offre sur le territoire et les inscriptions des élèves, une communication adaptée sur mesure doit être organisée. Selon les objectifs fixés par la convention d'objectifs et de moyens, un plan annuel de communication sera établi dès 2025.

IV/ Budget de l'EAIO

L'EAIO atteint le point culminant de sa trajectoire budgétaire et doit aujourd'hui assurer sa viabilité financière par la maîtrise des dépenses et la recherche de recettes diversifiées. Des mécènes potentiels ont été approchés en 2024 et l'enjeu est désormais de concrétiser ces partenariats.

Par sa structuration administrative, son effectif renforcé d'artistes enseignants, son réseau et son siège social à Plateau Caillou, l'EAIO entame un nouveau cycle.

En 2025, la gestion des ressources humaines, financières et techniques de la régie doivent être optimisés. Tous les recrutements prévisionnels étant effectués, l'effectif est désormais au complet.

En parallèle, la convention d'objectifs et de moyens qui sera signée courant 2025 fixe un cadre d'évolution budgétaire maîtrisé pour les 5 prochaines années.

Le budget 2025 sera consacré aux objectifs validés dans le cadre des orientations budgétaires de l'EAIO :

- La poursuite de la structuration pédagogique ;
- La consolidation et l'amélioration de la gestion des ressources ;
- Le renforcement de la communication.

Il tient compte de :

- la gestion en exploitation ;
- la masse salariale ;
- la consolidation de l'offre au Centre Françoise Lallemand.

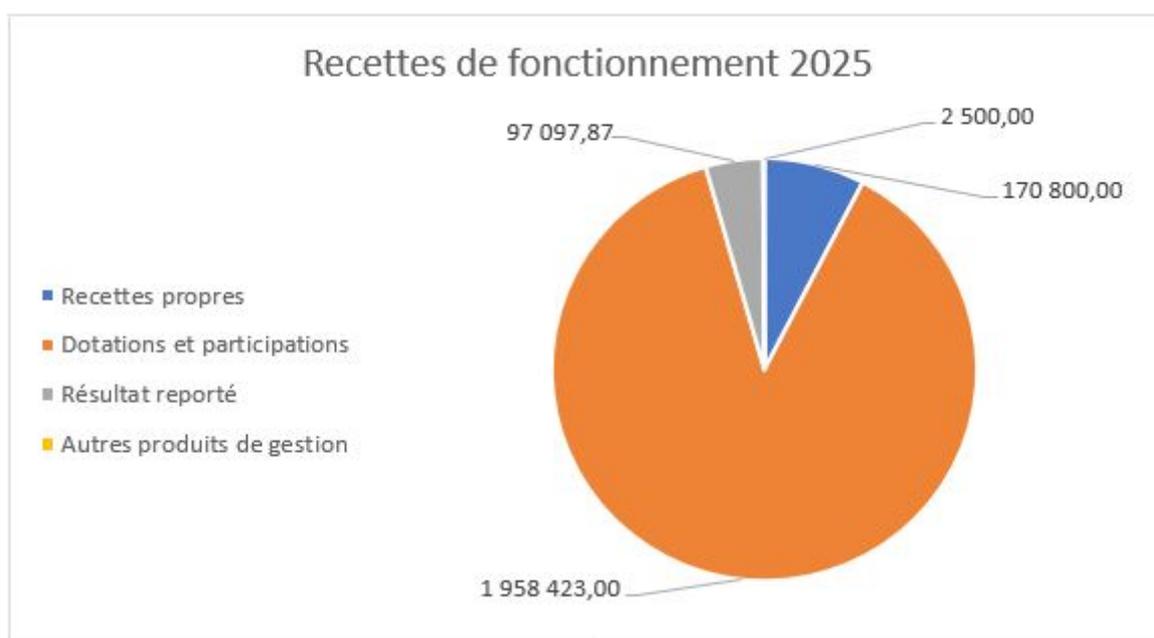
Le budget prévisionnel global 2025 s'élève à **2 354 683.37 €**.

	Budget 2024 réalisé	Budget prévisionnel 2025
	Dépenses	Dépenses
Section fonctionnement	1 661 021.73 €	2 228 802.87 €
Section Investissement	182 494.99 €	125 880.50 €
Budget total	1 843 516.72 €	2 354 683.37 €

Présentation globale du budget 2025 - Fonctionnement

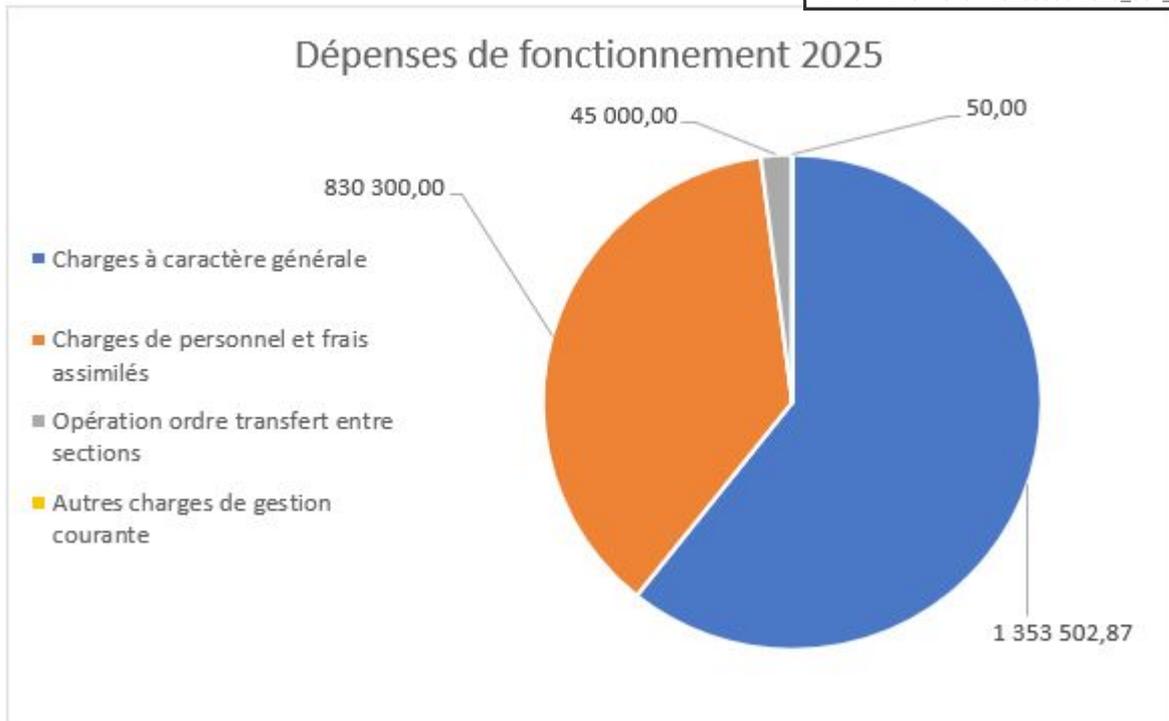
La dotation du Territoire de l'Ouest constitue la ressource quasi exclusive de fonctionnement et assure la stabilité financière de la structure. Cependant, consciente de l'impératif d'élargissement de ses sources de financement, l'EAIO agit sur différents leviers :

- ☞ La diversification des projets et des partenariats,
- ☞ Le recours au mécénat.



Les principales sources de financement en fonctionnement du budget primitif 2025 sont réparties comme suit :

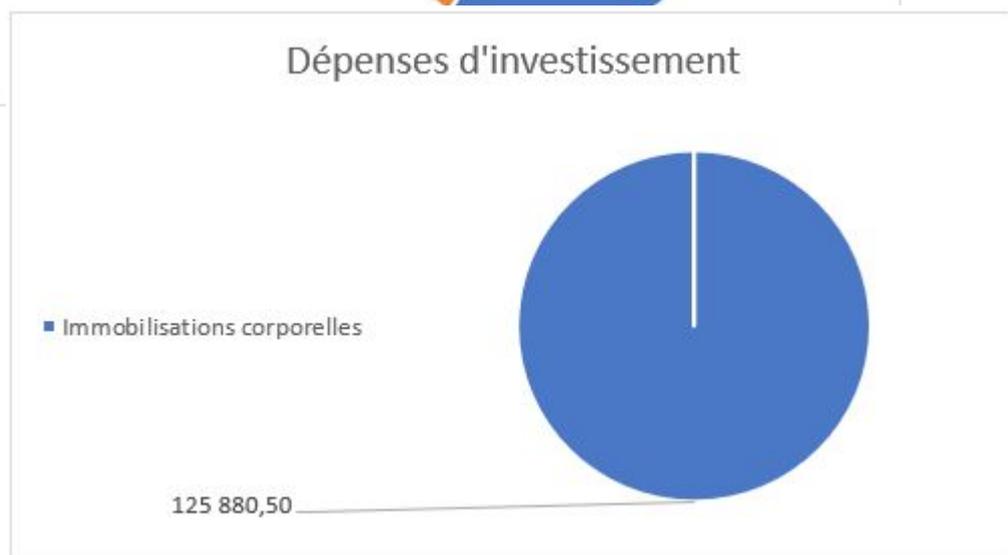
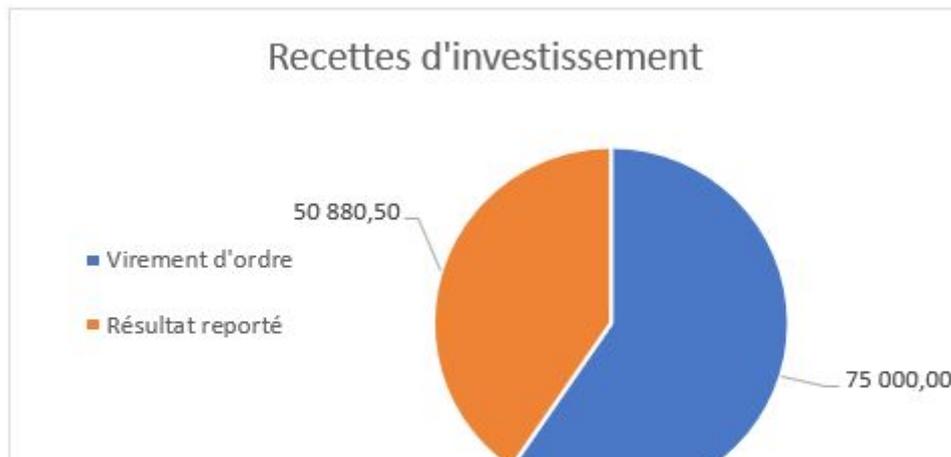
	2024		2025	
	Réalisé	Part	Prévision	Part
Dotation Territoire de l'Ouest	1 544 000,00	88,76%	1 944 000,00	87,22%
Subvention Région	1 083,44	0,06%	0,00	0,00%
Subvention Conseil Départemental	0,00	0,00%	5 000,00	0,22%
Subvention DAAC-DAC Réunion	5 000,00	0,29%	5 000,00	0,22%
Recettes propres	179 079,00	10,29%	170 800,00	7,66%
Autres produits divers	10 349,09	0,59%	6 923,00	0,31%
LEADER	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Report de résultat	0,00	0,00	97 079,87	4,36%
TOTAL	1 739 511,53	100,00%	2 228 802,87	100,00%



Le principal poste de dépenses de fonctionnement se concentre sur chapitre 011 des charges à caractère général permettant la mise en œuvre des projets pédagogique et artistique sur l'ensemble du réseau mais également l'exploitation du Centre Française Lallemand, pour lequel les coûts de fonctionnement se révèlent à l'usage.

Les charges de personnel traduisent quant à elles le renforcement nécessaire de l'effectif permettant à l'EAIO d'être à la hauteur de ses ambitions.

Présentation globale du Budget 2025 – Investissement



Comme le prévoit la délibération du 24 juin 2013, les élus communaux doivent chaque année se prononcer sur une dotation annuelle contribuant au fonctionnement du territoire.

Pour 2025, le montant appelé du Territoire de l'Ouest s'élève à 1 944 000 € en fonctionnement qui sera mandaté de la façon suivante :

- Un premier versement de **772 000 €** correspondant à **50 %** du montant total de la subvention (n-1) a été effectué en vertu de la convention provisoire du 4 décembre 2023 définissant les modalités de versement d'acompte sur subvention au bénéfice de l'EAIO.

Référence mandat/bordereau	Date	Montant
3/28		
Total	17/01/2025	772 000€

- Le solde restant soit 1 172 000 € seront répartis de la manière suivante :
 - o un versement de **60 %** du solde soit **703 200 € (sept cent trois mille deux cent euros)** à la signature de la présente convention ;
 - o un versement de **20 %** du solde soit **234 400 € (deux cent trente-quatre mille quatre cent euros)** sur présentation d'un bilan intermédiaire ;
 - o le solde de **20 %** du solde soit **234 400 € (deux cent trente-quatre mille quatre cent euros)** après les vérifications réalisées par le TCO conformément à l'article 6.

Il convient donc de statuer sur l'octroi de cette dotation, au titre de l'exercice 2025, à l'EAIO.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 28/05/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 20/05/2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER l'octroi d'une dotation annuelle d'un million neuf cent quarante-quatre mille euros en fonctionnement (1 944 000 €) à l'EAIO, au titre de l'exercice 2025 ;

- VALIDER le projet de convention de fonctionnement pour l'année 2025 ;

- AUTORISER le Président à signer la convention, ses avenants ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président